



## Puis-je porter plainte ou pas

Par **Loly82**, le **21/09/2023** à **17:26**

Bonjour je vais vous expliquer ma situation j'ai eu un problème d'injecteur et j'ai trouver un garage sur xxxxx et quand il m'ont appelé je leur ai expliqué que je n'avais pas les moyens de payer cache 1334€ et si je pouvais bénéficier d'un paiement étalé il m'ont dit oui donc je l'ai amenée au garage comme convenu et il m'ont rien fait signer ni demander les papiers du véhicule,et le lendemain j'ai voulu la récupérer il m'ont dit non tant que je paye pas la somme directement je ne la récupérer pas je sais pas quoi faire et je n'ai toujours pas de document qui justifie le changement d'injecteur ni de devis signé. Avez vous des conseils s'il vous plaît merci d'avance. Loly82

Par **Marck.ESP**, le **21/09/2023** à **18:07**

Bienvenue

Malheureusement, je ne crois pas que le site que vous citez propose le paiement échelonné...

Pour déposer une plainte il faudrait prouver un non respect des conditions générales...

Par **Loly82**, le **22/09/2023** à **10:30**

Merci de votre réponse et du coup ai je le droit de demander qu'il retire les pièce qu'il m'as changé et de récupérer ma voiture ?

Par **Marck.ESP**, le **22/09/2023** à **10:58**

- Impossible, qui va payer les pièces et la main d'oeuvre montage/démontage ?

- Vous vous retrouverez de plus avec un véhicule incapable de fonctionner et dont le moteur va casser

Par **Loly82**, le **22/09/2023** à **11:05**

Oui mais la main d'oeuvre je la paye ce qui ai normal quand au pièce qu'il se les garde et j'ai une dépanneuse pour la récupérer et j'ai trouver un garagiste raisonnable.

Par **Marck.ESP**, le **22/09/2023** à **11:08**

Tout est affaire de négociation, bonne suite à vous.

Par **Loly82**, le **22/09/2023** à **11:28**

Merci a vous pour vos réponses ! Bonne journée à vous